Rencontres Jeune Création 2004 - Présentation du projet - Attribution de subventions - Demande de subvention au Département du Doubs

M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Comme chaque année, depuis bientôt 20 ans, la Ville de Besançon apporte sa contribution à la «jeune création», participe à sa manière à l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux courants créatifs, en organisant les «Rencontres Jeune Création».

La 19^{ème} édition des RJC ne faillira pas à la tradition en embarquant ces artistes sur différentes scènes de la Ville (Nouveau Théâtre - Théâtre de l'Espace - Kursaal...), mais aussi dans plusieurs espaces extérieurs (Esplanade Granvelle - Square St-Amour...). Jeunes Compagnies, en route pour la reconnaissance institutionnelle, jeunes acteurs issus des formations (Université CNR-...), amateurs exigeants et professionnels à la recherche de nouvelles sensations, tous donnent rendez-vous aux spectateurs du 1^{er} au 12 juin 2004.

Malgré les difficultés engendrées par les mesures nouvelles en matière de statut des artistes intermittents, ils sont tous bien décidés à faire partager à un public toujours plus large leurs utopies, leurs questionnements, leurs recherches, pour que la culture reste à la fois joyeuse et/ou grave, engagée esthétiquement et/ou socialement.

L'édition 2004 des RJC verra 17 spectacles, près du double de représentations, un programme qui essaie d'allier harmonieusement, à la fois fragilité d'un tremplin ouvert à des premiers projets, et ouverture aux professionnels confirmés dans des créations innovantes.

A titre symbolique, la classe d'Art Dramatique du Conservatoire de Région, en plein renouveau, ouvrira les festivités sur la scène du Nouveau Théâtre.

Budget RJC 2004

Dépenses

* Aides aux projets :	106 000 €
 - Aides individualisées : Subventions - Aides directes - Compléments techniques - Équipements culturels 	71 000 €
 Communication globale : Affiches, plaquettes, suivi photographique 	15 000 €
- Prestations générales :	20 000 €
* Organisation :	40 000 €
- Frais directs d'organisation :	14 000 €
Préparation coordination :	26 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	146 000 €

culturelles:

> Recettes

TOTAL GÉNÉRAL

Ville de Besançon :	138 400 €
Budget - Direction Action Culturelle :	55 038 €
Budget - Service Communication :	4 922 €
Budget - Ressources Humaines :	13 500 €
Autres participations Ville : (dont valorisations des équipements culturels et prestations des services municipaux)	64 940 €
Autres : Département du Doubs :	7 600 €

Sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, il est proposé au Conseil Municipal de procéder dans le cadre de cette manifestation à une première répartition de subventions aux associations

146 000 €

- Association Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire : 1 000 € Présentation du travail de la classe d'Art Dramatique, autour de textes de l'écrivain russe du XX^{ème} Daniil Harms.
- **Arcane Théâtre : 1 500 € -** Adaptation théâtrale du célèbre conte de l'écrivain chinois Wou Tcheng, «le roi des singes».
 - Association Murs-Murs : 1 200 € Réalisation d'une fresque par des artistes «graffeurs».
- Cie du Tigre : 1 000 € Présentation de «l'Alphabet des Sables» de l'écrivain Nacer Khemir, à partir de contes se référant à l'alphabet arabe ; avec l'acteur bisontin Mohamed Guellatti.
- Cie Les Suivants : 800 € Création d'un texte contemporain de Nelson Rodrigues «Valse n° 6» par de jeunes acteurs en formation.
- Cie Amarart : 800 € Création de deux monologues d'auteurs contemporains, dont l'un n'a pas encore été publié, par de jeunes acteurs originaires de Besançon et qui ont prolongé leur formation à Paris.
- Association Ritmo da Capoeira : 800 € Présentation d'un spectacle/ démonstration de «Capoeira» (danse d'origine brésilienne) avec la participation d'élèves d'ateliers bisontins et de «Maîtres» brésiliens installés à Lyon.
- Cie des Chimères : 800 € Présentation du travail d'une nouvelle troupe pontissalienne, à partir d'un texte d'un jeune auteur Nicolas Ancion : «A quoi pense-t-on quand on est seul ?».
- Association Theâtratruc : 600 € Adaptation en théâtre de marionnettes (marottes) et en théâtre d'ombre du texte de l'écrivain russe Nicolas Gogol.
- Cie Graine de Vie : 1 200 € Laurie Cannac, comédienne marionnettiste propose une création «minimaliste» où les doigts et le jeu d'acteur sont présents sans l'artifice de la technique et de la scène : «Petits rêves faits main».

- Association Diali Diali : 1 200 € La nouvelle création de la «Cie de la Tortue», soutenue par l'association, s'inspire de contes africains, et mêle jeu, musique et danse.
- -Association «Zèle d'Anges» : 1 500 € «Sous la feuille», est le résultat d'un travail d'atelier «Arts du Cirque» (utilisant en particulier les aériens), conduit par Geneviève Vue, avec des enfants de Besançon.
- Cie de l'Ecorce : 1 200 € Création mêlant danse contemporaine, musique mixée et images vidéo qui cherche à interroger les représentations du corps.
- Cie Arcadia : 1 500 € Un nouveau pari pour Charlie Bardelot et sa troupe avec un spectacle d'extérieur qui à travers l'irruption d'extraterrestres, interroge le public et à travers lui notre société.
- Cie Minette Bouclette : 1 200 € Isabelle Zamit continue sa quête du jeune public, avec cette nouvelle création et les aventures de «Tchoutchabelle au royaume des animaux».
- La Grosse Entreprise : 2 000 € L'association supporte la création d'une nouvelle Cie de Théâtre de rue -la Cie Arnika- une histoire de personnages en quête et/ou en errance, où le théâtre masqué retrouve toute sa force.
- Cie du Courant d'Air : 2 000 € Nouvelle création d'Annie Dubet, qui prolonge sa recherche d'une danse d'extérieur fluide et ludique, en confrontation directe avec les passants.
- Association de l'École Régionale des Beaux-Arts : 600 € Participation à la réalisation du visuel 2004 de la manifestation.

La dépense totale soit **20 900** € est à prélever sur le chapitre 65.33.6574.89029/ 41010.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter la programmation et le budget présentés,
- décider l'attribution des subventions proposées,
- solliciter la subvention du Département du Doubs, qui sera inscrite par décision modificative au budget de l'exercice courant, dès réception de l'arrêté attributif, en recettes au chapitre 74.33. 7473/89029/41010.
- «M. Franck MONNEUR: La programmation, vous l'avez sous les yeux, est susceptible de quelques changements, parce que contrairement aux autres années, il y a une certaine instabilité comme vous le savez dans le domaine des intermittents du spectacle, c'est ce qui fait que certaines créations ne pourront probablement pas aboutir malgré ce qui est annoncé là. Nous attendons dans les heures ou les jours qui viennent certaines confirmations. Il y a certaines incertitudes et vraiment, je voudrais souligner dans cette assemblée ce soir, que nous avons senti avec toutes les personnes qui travaillent sur les Rencontres Jeune Création, qu'il y a un changement, une différence énorme avec les années précédentes dans ce domaine avec des troupes, des compagnies qui sont très durement touchées, cela s'est manifesté ces dernières semaines, ces derniers mois, par le changement de statut des intermittents. Et malheureusement, j'ai peur que cela ne s'arrange pas, car il y a une précarité de plus en plus grande pour les artistes.

Je répondrai à vos questions si vous en avez, mais je voudrais juste terminer mon propos en ayant une pensée, et je crois que ce soir nous sommes quelques-uns autour de cette table à l'avoir, pour quelqu'un qui faisait partie de la compagnie du Pudding Théâtre et qui est décédé dans la nuit de samedi à dimanche sur les routes du Jura. Le Pudding Théâtre c'est effectivement une compagnie, une troupe qui a traversé les Rencontres Jeune Création à plusieurs reprises, qui était susceptible de faire une apparition également cette année au mois de juin et c'est une compagnie professionnelle qui est durement touchée. On a vraiment une pensée pour elle et toutes les personnes qui y sont associées bien évidemment, une pensée aussi pour une personne de La Grosse Entreprise qui, elle aussi, a été victime du même accident et qui pour l'instant est encore dans le coma. Merci.

M. LE MAIRE: Nous avons une pensée pour ces personnes qu'on connaît bien effectivement».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 7 avril 2004